

son intention de présenter tout d'abord des mesures qui amélioreront le travail du Parlement et rendront ce dernier plus réglé et plus efficace. En faisant certaines remarques à la Chambre en ce sens, je pourrais peut-être lui aider ainsi qu'à d'autres députés.

Je me suis déjà montré sévère, monsieur l'Orateur, mais j'estime que c'est nécessaire quand on traite d'un tel sujet. Il faut s'attaquer au problème. Le premier ministre nous a dit qu'on fera l'expérience de la télévision pour les séances des comités, mais il n'a pas dit pourquoi. Le chef de l'opposition (M. Diefenbaker) a proposé la télévision des séances de cette Chambre pour que nos commettants et les Canadiens en général puissent voir ce que font et disent les députés afin de pouvoir juger par eux-mêmes de l'assiduité des députés et se faire une opinion de la Chambre. Je ne vois rien de mal à téléviser les délibérations de la Chambre, monsieur l'Orateur, mais j'en vois beaucoup à téléviser les séances des comités.

Permettez-moi d'amplifier là-dessus pendant quelques instants. Certains députés siègent à trois comités. Comme personne n'est chargé d'établir les horaires, il arrive que certaines séances de comité tombent en même temps. Les comités sont convoqués un peu à la va-comme-je-te-pousse; un député qui est membre de deux comités convoqués pour la même heure, ne pouvant, bien entendu, être à deux endroits en même temps, doit donc choisir.

Mettons, monsieur l'Orateur, que les délibérations du comité choisi ne soient pas télévisées. Les commettants du député remarqueraient alors son absence au comité. Il recevrait ensuite une avalanche de lettres où on lui écrirait ceci: «Oh, oh! monsieur le député de Kootenay-Est, vous n'avez pas siégé au comité.» Bien sûr, le député en cause pourrait être celui de Macleod ou tout autre représentant, mais le point que je veux faire valoir, c'est qu'en pratique, il faudrait éviter des conflits et être juste envers tout le monde. Il ne serait pas juste que les commettants du député de Kootenay-Est aient l'impression qu'il n'a pas assisté à une séance de comité, simplement parce qu'il siégeait alors à un autre comité qu'il avait jugé plus important. Nul n'a encore résolu un tel problème, monsieur l'Orateur, et je pense que nul n'y a même songé.

Il existe de nombreux autres aspects au problème consistant à téléviser les délibérations des comités afin de susciter de l'intérêt à

leur égard. On pourrait s'en servir pour forcer les libéraux de l'arrière-ban à y assister. J'ai souvent assisté à des séances de comité où il fallait attendre une demi-heure pour avoir quorum.

M. Choquette: Que dire du nombre de députés présents, chez les vis-à-vis, à l'heure actuelle?

M. Kindt: Nous attendions toujours des députés libéraux au comité pour pouvoir commencer nos travaux. L'honorable préopinant a dit l'autre jour...

M. Choquette: Monsieur l'Orateur, je tiens simplement à dire qu'il n'y a que quatre députés conservateurs à la Chambre et je veux que le compte rendu le signale.

M. l'Orateur suppléant: A l'ordre.

L'hon. M. Churchill: Il n'y a pas un seul ministre libéral à la Chambre non plus.

M. l'Orateur suppléant: A l'ordre. Le député de Macleod (M. Kindt) a la parole.

M. Kindt: Je tiens à signaler, monsieur l'Orateur, qu'à l'heure actuelle, il y a seulement dix libéraux à la Chambre. Je veux que le compte rendu l'indique aussi. Il y a pour le moins une dizaine de conservateurs derrière le rideau qui écoutent en fumant.

M. Danforth: Et pas un seul ministre.

• (5.10 p.m.)

M. Kindt: J'essaie de prononcer un discours qui renferme certains principes qui faciliteront l'administration du Parlement. Ceux qui préparent le terrain pour les émissions télévisées désirent par là assurer la présence des députés libéraux d'arrière-ban et de tous les autres. Je m'oppose catégoriquement à ce que l'on utilise des deniers publics pour payer des émissions télévisées afin de s'assurer que les députés libéraux d'arrière-ban assistent aux réunions des comités. Que les honorables vis-à-vis rient et ronchonnetent autant qu'ils voudront, mais rira bien qui rira le dernier. Je leur dis simplement la vérité.

Pourquoi l'assiduité aux réunions du comité est-elle aussi peu satisfaisante? Pourquoi n'a-t-on pas réussi à attirer les députés d'arrière-ban? Je vais vous le dire. L'organisation de ces comités ne permet pas à leurs membres d'y participer et d'avoir l'impression de jouer un rôle véritable. Voilà l'ennui. Cet état de choses remonte à longtemps et les honorables